



ReSciLac

Revue des Sciences du Langage et de la Communication

ISSN: 1840-8001

Revue indexée



Franklin



ZEITSCHRIFTEN
DATENBANK

INDEXATION : OCLC WorldCat, Stanford Libraries, Penn Labrairies, Zeitschriften
DetenBank

- <http://www.worldcat.org/title/rescilac-revue-des-sciences-du-langage-et-da-la-communication/oclc/957341200>
- <https://searchworks.stanford.edu/view/11844535>
- https://blacklighttest.library.upenn.edu/catalog?utf8=%E2%9C%93&f%5Bformat_f%5D%5B%5D=Government+document&sort=recently_added_isort+desc&search_field=keyword&q=ReSciLaC
- <https://zdb-katalog.de/title.xhtml?idn=1112346848>



Université d'Abomey-Calavi
Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication
LASODYLA-REYO / UAC – 2018



ReSciLaC

Revue des Sciences du Langage et de la Communication

Dépôt légal N°8184 du 15/10/2015
Bibliothèque Nationale, 4ème trimestre
ISSN: 1840-8001 – ReSciLaC N°8 – 2nd semestre, décembre 2018

Directeur de publication

Prof. Akanni Mamoud IGUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Rédacteur en Chef

Prof. Aimé Dafon SEGLA (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Comité de rédaction

Dr Moufoutaou ADJERAN (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr Guillaume CHOGOLOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Comité scientifique et de lecture

Prof. Aimé Dafon SEGLA (CNRS, Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Akanni M. IGUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Blaise DJIHOUESSI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Céline PEIGNE (INALCO, Paris)

Prof. Christophe H. B. CAPO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Florentine AGBOTON (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Gratien Gualbert ATINDOGBE (Buea, Cameroun)

Prof. Jean Euloge GBAGUIDI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Julien K. GBAGUIDI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Kofi SAMBIENI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Laré KANTCHOA (Université de Kara, Togo)

Prof. Maxime da CRUZ (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Tchaa PALI (Université de Kara, Togo)

Prof. Romuald TCHIBOZO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr Guillaume CHOGOLOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr Michael AKINPELU (Université de Regina, Canada)

Dr Etienne K. Iwikotan (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dr Dame NDAO (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal)

Adresse

Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherche en Yoruba (LASODYLA-REYO)

Université d'Abomey-Calavi.

laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr

Site : <https://lasodyla.uac.bj>

Consignes aux auteurs

Modalités de soumission

Les articles doivent être envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante :

laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr

Chaque proposition est évaluée par deux instructeurs anonymes dans un délai d'un mois (les propositions sont anonymées pour la relecture). Un article proposé pourra être refusé, accepté sous réserve de modifications, accepté tel quel. Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais, ou en version bilingue.

Ils doivent comporter un résumé de 20 lignes maximum en français et en anglais, ainsi que 5 mots-clés en français et en anglais. Le nombre de pages ou de caractères d'un article n'est pas limité. En revanche, un minimum de 8 pages est requis.

Présentation des contributions

Mise en page:

Format A4 ; Marges = 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ; Reliure = 0 cm ; Style normal (pour le corps de texte) : Police Centaur14 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

Titre de l'article : Police Centaur14 points, sans couleurs, majuscules, gras ; paragraphe centré, pas de retrait, espacement après = 18 points, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 1 : Police Centaur14 points, sans couleurs, gras ; paragraphe gauche, espacement avant = 18 points, espacement après = 12 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 2 : Police Centaur12 points, sans couleurs, gras ; paragraphe gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 6 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 3 : Police Centaur12 points, sans couleurs, italiques ; paragraphe gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 3 points, pas de retrait, interligne simple.

Notes : notes de bas de page, numérotation continue, 1...2...3... ; Police Centaur10 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Références bibliographiques : Police Centaur14 points, gras ; paragraphe justifié, pas d'espacement, interligne simple. Retrait d'une tabulation à partir du début de la deuxième ligne de chaque référence.

Exemples :

Blakemore, D. 1992. *Understanding Utterances*. Oxford: Blackwell Publishers.

- Braconnier, C. 1993. Quelques aspects du passif mandingue dans saversion d'Odiène. *Linguistique Africaine* 10: 29-64.
- Casali, R. 2008. ATR harmony in African languages. *Language and Linguistics Compass* 2/3: 496–549.
- De Korne, H. 2007. The pedagogical potential of multimedia dictionaries. Lessons from a community dictionary project. The 14th annual stabilizing indigenous language symposium in Michigan on 1-3 June 2007. Accessed on 1 February 2012. Consultable à <http://jan.ucc.nau.edu/~jar/ILR/ILR-11.pdf>.

Présentation

ReSciLaC (Revue des Sciences du Langage et de la Communication) est une revue du Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherche en Yoruba (LASODYLA-REYO) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). ReSciLaC est une revue pluridisciplinaire qui accueille des contributions abordant un grand nombre de champs d'études des sciences humaines et sociales.

ReSciLaC permet de faire la diffusion de travaux de jeunes chercheurs ou de chercheurs confirmés *en sociolinguistique, en linguistique, en didactique des langues, en communication, en littérature, en philosophie du langage, en sciences de l'éducation, en sociologie, en histoire, en histoire de l'art*, etc.

L'objectif de ReSciLaC est d'encourager des discussions scientifiques et théoriques les plus larges possibles portant aussi bien sur les sciences humaines que sur les sciences sociales.

Ethique

Pour lutter contre le plagiat, nous utilisons l'application en ligne *Plagiarisma* pour vérifier le contenu des articles publiés.

Sommaire

LANGUES, LETTRES

1.	Écrîteaux des rues au Bénin : supports de mémoire collective et administrative (Moufoutaou Adjera).	11
2.	Plurilinguisme et dynamique des langues dans le paysage linguistique de l'U.C.A.D. de Dakar : étude du réseau de communication enseignants-étudiants (Ngari Diouf).	21
3.	Faire dire sans dire soi-même : la parole déléguée en question (Fallou Mbow).	36
4.	Expression du démonstratif entre référenciation et indexicalité chez Boris Boubacar Diop (Yao Kouamé).	54
5.	Expressivité en rhétorique et en poétique dualiste (Kobenan N'Guettia Martin Kouadio).	69
6.	Expression de l'angoisse dans <i>L'ÉCART</i> de V. Y. Mudimbe (Anicette Ghislaine Quenum).	87
7.	Hybrides womaniste a travers <i>la nouvelle romance</i> d'Henri Lopes et <i>Le prix de la révolte</i> de Régina (Temidayo Onojobi).	99
8.	Mythes et fantastiques dans l'univers romanesque d'Emile Zola : <i>Vérité</i> et <i>Thérèse Raquin</i> (Folorunso Adebayo).	109
9.	Entre tradition et modernité : regard sur l'image de la femme dans la société africaine post-indépendance (Leo Iyanda Balogun).	117
10.	Analyse de quelques logiques qui sous-tendent les pratiques de corruption sur des axes routiers du Bénin et du Nigéria (Chambi Julien Atchadé & O. Z. Cather Nansounon).	125
11.	A Study Of Semantic Roles in two Excerpts From Amma Darko's <i>Faceless</i> (Daniel T. Yokossi).	140
12.	A Critical Discourse Analysis Of John Dramani Mahama's Political Addresses (Yémalo C. Amoussou & Edouard L. K. Koba).	157
13.	Oral Proficiency Assessment Tasks in National Examinations in West Africa: Beninese and Senegalese Teachers' Perspectives (Juvenale Patinvoh Agbayahoun, Flavien Dossou Lanmantchion, Diome Faye).	173
14.	Safeguarding Americans from Gun Violence : President Obama's Unfulfilled Dream (Ferdinand Kpohoué).	183
15.	The Vicious Cycle of Gun Violence in America: How to Bend the Curb? (Babacar Dieng).	194
16.	Le substrat culturel du terroir comme marqueur d'authenticité dans la chanson de Zao (Dieudonné Moukouamou Mouendo).	205

PHILOSOPHIE, SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

17.	Démocratie et éducation à l'éthique en Afrique francophone : pour une approche critique du sens et des valeurs(Coovi Clément Bah et Gervais Kissezounon).....	218
18.	Phénomènes paranormaux et politiques de développement en Afrique(Paul Christian Kiti & Désiré Médégnon).....	233
19.	Analyse des modes de gestion des violences conjugales par les institutions de contrôle social dans la ville de Ouidah (Maxime Akotchayé Houndote)..	251
20.	Le ndara dans l'histoire socioculturelle des doondo de boko-songho du xviii au xix siècle (Jean Félix Yekoka).....	262
21.	Religion and Human Rights in Nigeria (Balogun, O. O. E. & Oyebanjo, Olusegun Olatunji).....	277

PSYCHOLOGIE, SCIENCES DE L'EDUCATION & DIDACTIQUE

22.	Violences sexuelles faites aux filles : profil des coupables et exploration psychopathologique des victimes (Ornheilia Zounon, Faoziath Adjassa, Sylvie de Chacus).....	285
23.	Human Resource Management Practices and Academic Staff Productivity in Ogun State-Owned Universities, Nigeria (Hephzibah Abimbola Samuel, Arogbo John Gbenga & Oduneye, Abisola Yetunde).....	303
24.	Curriculum Research and Development: French Language in Nigeria Since 1859 (Odizuru Iteogu).....	312
25.	Adequacy of Professional Teaching Personnel and Learning Facilities for Teaching Physics in Senior Secondary Schools in Ogun State, Nigeria (Tolu Ogunleye).....	323
26.	Utilizing Ict-Based Tools as Effective Strategies for the Teaching and Learning of English Language in Nigeria: Possibilities, Challenges and Prospects (Ogunnaike Jimi).....	331
27.	Academic Staff Performance Appraisal as Determinant Of Effective Goal Accomplishment in Tai Solarin University of Education, Ijagun, Ogun State (Amoda M.B, Akeju A.B. & Oseji, Akpors Sunday).....	349

PSYCHOLOGIE, SCIENCES DE
L'EDUCATION & DIDACTIQUE

Violences sexuelles faites aux filles : profil des coupables et exploration psychopathologique des victimes

Ornheilia Zounon, Faoziath Adjassa, Sylvie de Chacus

Laboratoire de Psychologie Appliquée

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

ornheilia@gmail.com

Résumé

Dans le but d'apporter une contribution à la lutte contre les violences sexuelles, ce travail s'est intéressée aux facteurs qui influencent les violences sexuelles faites aux filles et l'impact de celles-ci sur les victimes et leurs parents. Afin d'atteindre nos objectifs, l'observation et le questionnaire d'enquête ont été les outils de collecte de données que nous avons administrés à 50 victimes de violences sexuelles âgées de 3 à 21 ans reçues au CIPEC/VBG Cotonou I. De l'analyse des données, il s'est avéré que l'âge, le niveau d'instruction, le type de famille sont entre autres, des facteurs qui favorisent les violences sexuelles chez les filles. Comme forme de violences sexuelles, le viol en majorité, les tentatives de viol, les attouchements ont été répertoriés. Quel que soit l'âge des victimes, les violences sexuelles ont engendré des conséquences sur la santé physique, la scolarité, le psychisme et sur la vie affective des victimes ; ce qui tend à avoir des répercussions sur les parents. Ce travail a permis de mieux appréhender les violences sexuelles et offre des pistes de réflexion pour l'amélioration de la prise en charge des victimes.

Mots-clés : *violences sexuelles, filles, Parents, Souffrance psychique, Victimes*

Abstract

In order to contribute to the fight against sexual violence, we are interested in studying the factors that influence sexual violence on girls and its impact on the victims and their parents. To reach our targets, observation and survey questionnaire were the data collection tools we administered to 50 victims of sexual violence aged 3 to 21 years old received at CIPEC/VBG Cotonou I. From the analysis of the data, it's has been shown that age, academic level, family type are, among others, factors that promote sexual violence towards girls. As form of sexual violence, we listed mainly rape, rape attempt and touching. Whatever the age of the victims, sexual violence engendered consequences on the physical health, the schooling, psyche and emotional life of the victims; which tend to have an impact on parents. This study has made it possible to better understand sexual violence on little girls and offer some ideas for improving victims care.

Keywords: *Sexual violence, Girls, Parents, emotional suffering, victims*

Introduction

Les Etats réunis à Beijing lors de la quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes en 1995, déclaraient : « *les droits des femmes sont des droits humains* » et se donnaient pour but de réaliser l'égalité des droits et la dignité intrinsèque des hommes et des femmes. Plus d'une vingtaine d'années plus tard, les femmes et les filles continuent d'être considérées comme des êtres faibles et inférieurs à l'homme, et sont, aujourd'hui comme hier, victimes de nombreuses violences :

psychologique, physique, économique et sexuelle. Selon l'UNIFEM (2003), une femme sur trois a été violée, battue, forcée à l'acte sexuel ou abusée au moins une fois dans sa vie. Dans son rapport d'étude d'octobre 2009, l'Observatoire de la famille, de la femme et de l'enfant (Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale) affirme qu'au Bénin, 1,4% des filles entre deux et quatorze (02-14) ans ont été victimes de viol, 8% des filles âgées de moins 15 ans et 34% des filles de moins de 18 ans sont victimes de mariage forcé.

Plusieurs études réalisées dans le cadre de la violence sexuelle révèlent que la grande partie des victimes de violences sexuelles sont les femmes. Bien que d'occurrence relativement fréquente, le phénomène est souvent passé sous silence par les victimes, faisant de cette déviance, un tabou. Or, ces actes et comportements allant du harcèlement sexuel au viol entraînent des dommages sur le corps, la sexualité et le psychisme des victimes.

Dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des victimes, d'offrir un climat social adéquat permettant de mieux gérer les souffrances physiques et psychologiques causées par la violence sexuelle, ce travail s'intéresse particulièrement aux filles (mineures) victimes de violences sexuelles puisqu'elles sont, elles aussi concernées par ce fléau.

Quels est le profil des coupables de violences sexuelles ? Sont-ils de parfaits inconnus ou des membres du cercle familial ? Le type de famille dans lesquelles vivent les victimes favorise-t-il l'occurrence de cet événement traumatisant ? Quelles sont les répercussions psychopathologiques sur les victimes et leurs parents ? Voici les principales interrogations sur lesquelles repose ce travail. D'entrée de jeu, nous avons postulé que la violence sexuelle, lorsque les victimes sont des mineures, crée des ravages dont les répercussions s'entendait, au-delà de leurs personnes, sur leur famille et par ricochet, sur toute la société.

I. Méthode

Cette partie regroupe les descriptifs de la population d'étude, du matériel utilisé ainsi que de la procédure déployée.

I.1 Population

Cadre de l'étude

Le Centre Intégré de Prise en Charge des Violences Basées sur le Genre (CIPEC/VBG) Cotonou I est le cadre d'étude convoqué. CIPEC/VBG Cotonou I est le centre de référence des départements du sud en matière de violences basées sur le genre. Il a été créé par le décret N° 2012-228 du 13 août 2012 portant création, composition et fonctionnement des centres intégrés départementaux de coordination pour la prise en charge des victimes et survivants(es) des violences basées sur le genre.

Le CIPEC/VBG est situé dans l'enceinte du centre médical de Cotonou I à Tokpa Hoho. Il prend en charge les victimes de violences tant sur le plan juridique, médical et psychologique, en leur fournissant des services multisectoriels, notamment en matière de santé, de bien-être, de conseils et de services juridiques en un même point.

I.2 Echantillon

L'étude prend en compte cinquante (50) filles célibataires victimes des violences sexuelles reçues par le Centre Intégré de Prise en Charge des Violences Basées sur le Genre de Cotonou I (CIPEC/VBG). L'échantillon a été le résultat d'un choix raisonné. Ainsi, au bout des investigations, 50 cas de victimes de violences sexuelles âgées de 3 à 21 ans ont été retenus. Leurs parents ont été aussi enquêtés. Les conditions d'appartenance à l'échantillon défini sont multiples et se déclinent comme suit :

- **Pour les victimes :**
 - être de sexe féminin ;
 - être célibataire ;
 - être victime des violences sexuelles ;
 - être libre et consentant pour participer à l'étude.
 - avoir eu l'autorisation du tuteur légal pour les mineurs.
- **Pour les parents :**
 - être parent ou proche de la victime ;
 - être libre et consentant pour participer à l'étude.

I.3 Matériel

Plusieurs outils nous ont permis d'atteindre nos objectifs : l'observation, l'entretien et l'administration du questionnaire.

- Le questionnaire adressé aux victimes directes est constitué de quatre rubriques
 - les données démographiques des victimes ;
 - les informations relatives à la structure de la famille des victimes ;
 - les informations relatives à l'agresseur ;
 - les informations relatives à la violence sexuelle subie ;
 - les informations relatives aux conséquences de la violence sexuelle sur les victimes.
- Le questionnaire adressé aux parents des victimes (victimes secondaires) est subdivisé en trois parties
 - les informations relatives aux données démographiques des parents ;
 - les informations relatives aux vécus psychologiques des parents ou tuteurs ;
 - l'évaluation du stress post traumatique chez les parents ou tuteurs dont les enfants ont été victimes des violences sexuelles.

- L'évaluation du stress post-traumatique chez les parents dont les enfants ont subi une violence sexuelle a été possible grâce à l'échelle PCLS (la version stress de l'échelle de stress post traumatique). L'objectif du questionnaire est d'évaluer les symptômes de l'état de stress post traumatique selon les critères de diagnostic du DSM-IV. La version utilisée permet d'évaluer un épisode de vie stressant et est constitué de dix-sept (17) items.

1.4 Procédure

Avant la collecte proprement dite des données, nous avons effectué un pré-test afin de réajuster et de faciliter la compréhension du questionnaire.

Après une présentation, nous expliquons brièvement l'objet de notre étude, dans le but de mettre en confiance les enquêtés et pour avoir leur consentement. Au cours des entretiens les réponses ont été directement transcrites sur la fiche de collecte préalablement établie. Le questionnaire est élaboré pour compléter les données recueillies.

2. Présentation et analyses des résultats

Cette partie rend compte des résultats concernant les mineures victimes, puis ceux de leurs parents.

2.1 Présentation des résultats des victimes

Age des victimes

Tableau n° I : Répartition des victimes selon leur âge

Age	Effectif	Pourcentage
0-5	1	2
5-10	16	32
10-15	24	48
15-20	8	16
21 Plus	1	2
Moyenne d'âge : 11,00 Ecart-type : 3,811 Minimum 3 Maximum 21		
Centiles	50	11
	75	13,25
	80	14
	95	17,45

Source : Résultats des enquêtes, 2016

Le tableau N°I ci-dessus nous renseigne sur la répartition des victimes selon leur âge respectif. L'âge minimum est de 3 ans et l'âge maximum est de 21 ans. La moyenne est de 11 ans et 95% des victimes ont moins de 18 ans, donc en grande majorité des mineurs. La tranche d'âge la plus touchée est celle de 10 à 15 ans suivie de celle de 5 à 10 ans.

Niveau d'instruction des victimes

Tableau n° II : Niveau d'instruction des victimes

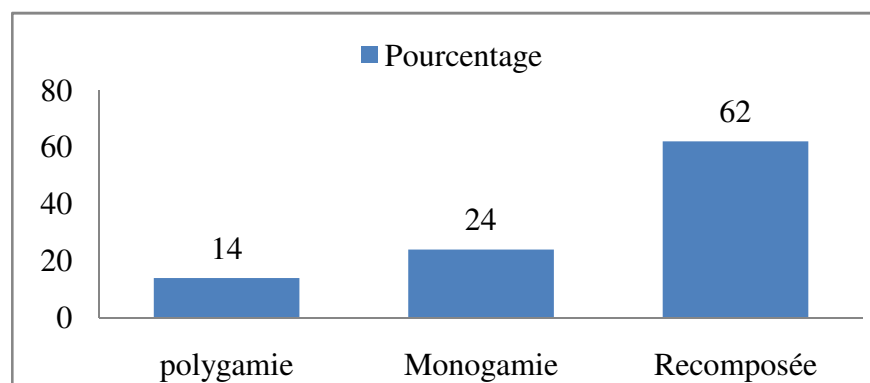
Niveau d'instruction	Effectifs	Pourcentage
Primaire	34	68,0
Secondaire	9	18,0
Lycée	3	6,0
Non scolarisée	4	8,0
Total	50	100,0

Source : Résultats des enquêtes, 2016

Le tableau N°II ci-dessus nous montre que 68% des victimes ont un niveau d'instruction équivalent au primaire. 24% des victimes ont le niveau du secondaire et du lycée et 8% sont non scolarisées. D'après ce tableau, nous pouvons dire que les violences sexuelles touchent beaucoup plus les victimes de faible niveau d'instruction. Plus le niveau d'instruction est grand moins les victimes sont vulnérables aux violences sexuelles.

2.2 Informations relatives au type de famille des victimes

Figure n° I : Types de familles des parents ou tuteurs de la victime



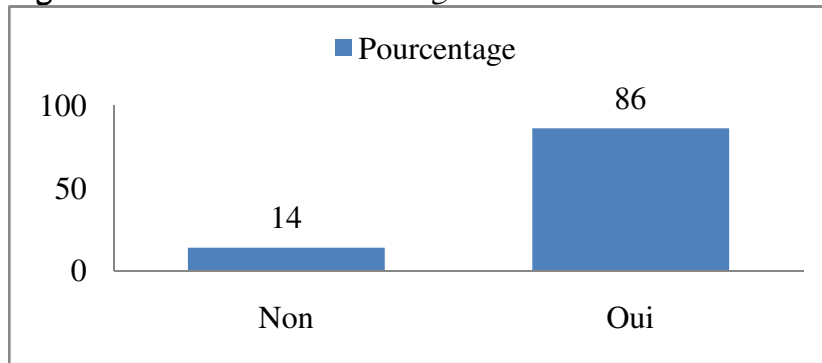
Source : Résultats des enquêtes, 2016

14% des victimes enquêtées vivent dans une famille polygamique, 24% des victimes enquêtées vivent dans une famille monogamique et 62% des victimes enquêtées vivent dans une famille recomposée monoparentale. Le type de famille recomposée pourrait fragiliser l'équilibre familial qui est très important dans l'éducation, l'épanouissement et la sécurité des enfants. Le seul parent n'a souvent pas l'œil vigilant pour veiller sur les enfants. La douleur de la fille avec son père pourrait l'emmener à chercher réconfort auprès d'un semblable à son père qui à son tour profite de sa naïveté.

2.3 Informations relatives aux agresseurs

– *Connaissez-vous votre agresseur ?*

Figure n° 2: *Connnaissance de l'agresseur*

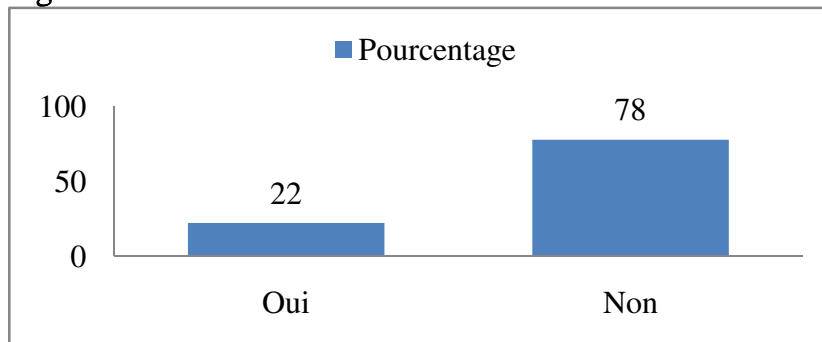


Source : *Résultats de nos enquêtes, 2016*

86% de notre échantillon connaît son agresseur. Une minorité seulement (14%) ne connaît pas son agresseur. Les auteurs des violences sont souvent très proches de leur victime. Ils prennent tout le temps d'étudier la victime, de repérer les faiblesses du type de famille et de l'entourage.

– *Est-il un membre de votre famille ?*

Figure n° 3 : *Membre de votre famille*

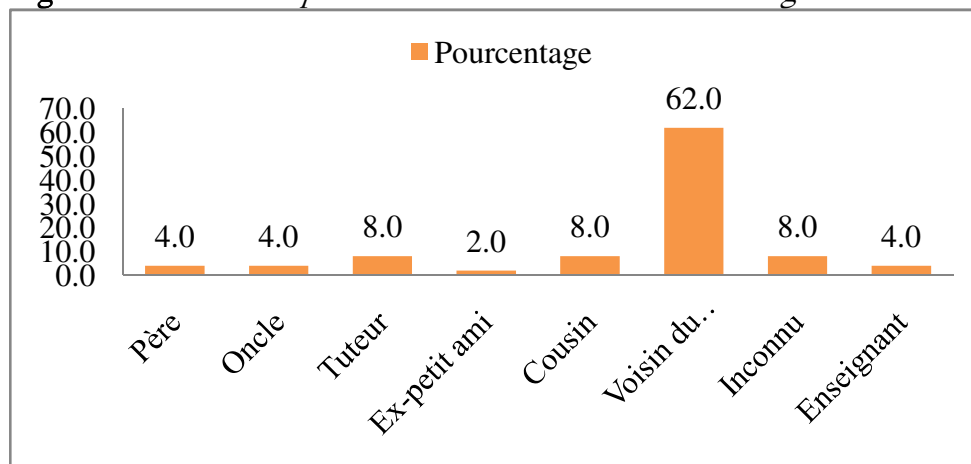


Source : *Résultats des enquêtes, 2016*

22% des mises en cause de notre échantillon appartiennent au cercle familial de la victime. La grande partie des mis en cause sont des membres extérieurs.

– *Lien de proximité entre les victimes et les agresseurs*

Figure n° 4 : *Lien de proximité entre les victimes et les agresseurs*

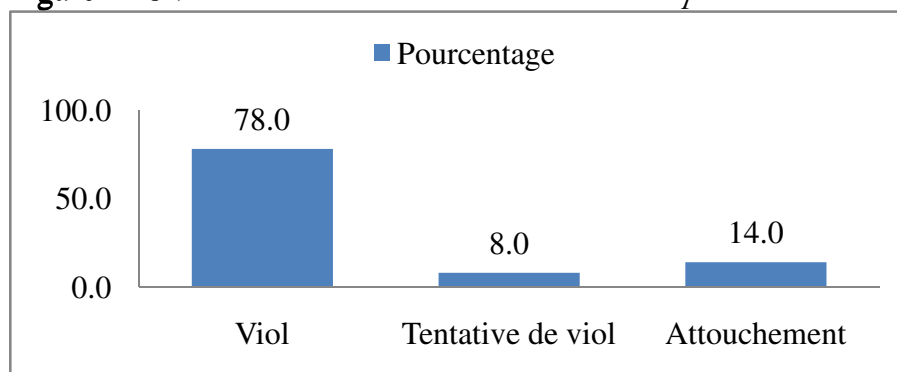


Source : *Résultats des enquêtes, 2016*

Les liens qui existent entre les victimes et leurs agresseurs sont multiformes. 62% des victimes ont été agressées par des voisins de quartier. Nous remarquons que les agresseurs sont partout et font partie du quotidien de leurs victimes. Il en existe à l'école en famille et dans le voisinage. Généralement et malheureusement, les abuseurs sont souvent des proches avec lesquels l'enfant victime entretient une relation affective. Les agresseurs prennent le temps de sympathiser avec leur victime et créent un lien d'amitié avec la victime. Il s'établit alors entre le futur agresseur et la victime un lien de confiance. Celle-ci étant mineur, se laisse aller dans un lien d'affection et se voit rassurer et protéger par l'adulte. La victime compte tenu de son lien d'affection avec son agresseur ne saura donc pas dire « non ». Elle ne connaît pas encore ses propres limites ni les limites de son désir dans cet espace-là. Elle n'a pas encore suffisamment expérimenté sa propre sexualité pour savoir ce qui est agréable ou désagréable pour elle. Le futur agresseur profite de la situation et de la naïveté de sa victime et abuse d'elle.

2.4 Informations relatives à la forme de violences sexuelles subies

Figure n° 5 : *Forme de violences sexuelles subies par les victimes*



Source : *Résultats des enquêtes, 2016*

Le type de violence subie par les victimes enquêtées est réparti en trois (03) groupes que sont : le viol (78%), les tentatives de viol (8%) et les attouchements (14%). D'après la figure n° 6, les viols sur mineurs sont très fréquents car ils représentent 78% de notre population d'étude.

2.5 Informations relatives aux conséquences des violences sur les victimes

– *Conséquences des violences sexuelles sur la santé des victimes*

Figure n° 6 : *Conséquences des violences sexuelles sur la santé des victimes*



Source : *Résultats des enquêtes, 2016*

Tableau n° III : *Rapport entre l'âge des victimes et les conséquences sur leur santé*

	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	25,083	15	1,672	1,151	0,353
Intra-groupes	49,417	34	1,453		
Total	74,500	49			

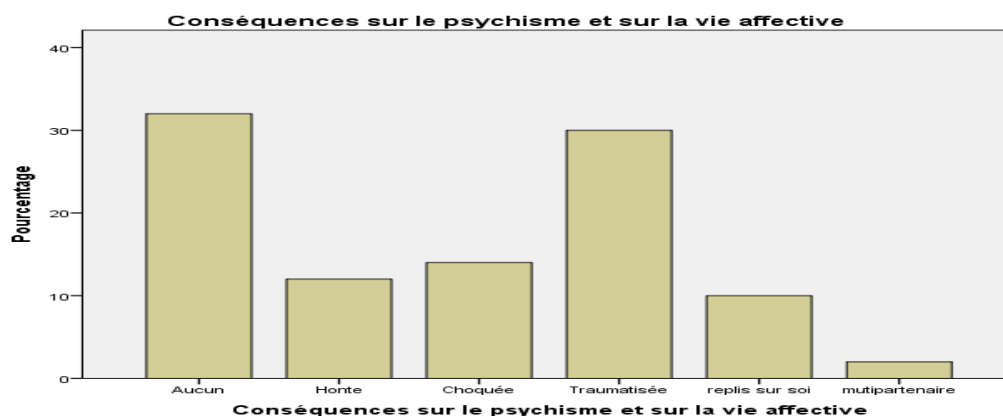
Source : *Résultats des enquêtes, 2016*

Les conséquences des violences sexuelles chez les sujets enquêtés sont multiples. Les conséquences les plus importantes sont les douleurs physiques, car 42% des victimes affirment avoir des douleurs physiques après les violences sexuelles. 26% des victimes déclarent avoir des hémorragies et/ou une infection sexuelle après avoir subi des violences sexuelles. Comme autres conséquences, des grossesses non désirées et précoces qui ont été notées chez 16% des victimes enquêtées. La perte de la connaissance est notée chez 2% de notre échantillon d'étude. Le rapport entre l'âge des victimes et les différentes conséquences n'est pas significatif ($p = 0,353$; largement supérieur à 5 %). Il

n'existe donc aucun lien entre l'âge et les conséquences sur la santé des victimes. On en déduit donc que quel que soit l'âge de la victime les violences sexuelles ont toujours des conséquences sur la santé des victimes.

– *Conséquences des violences sexuelles sur le psychisme et la vie affective des victimes*

Figure n° 7 : *Conséquences des violences sexuelles sur le psychisme et la vie affective des victimes*



Source : *Résultats des enquêtes, 2016*

Tableau n° IV : *Rapport en l'âge des victimes et les conséquences sur leur psychisme et leur vie affective*

	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	26,937	15	1,796	0,841	0,629
Intra-groupes	72,583	34	2,135		
Total	99,520	49			

Source : *Résultats des enquêtes, 2016*

Les conséquences sur le psychisme et la vie affective des victimes sont diverses. 32 % des victimes n'ont aucune conséquence sur le plan psychique et affectif. 30% sont traumatisées suite à la violence sexuelle subie. 12 % et 14 % des victimes enquêtées ont respectivement honte et sont choquées. 10 % se sont repliées sur elles-mêmes et 2 % ont multiple partenaires. Le pourcentage des victimes n'ayant aucune conséquence sur la vie affective n'est pas négligeable (32%); cet état de chose serait probablement dû au jeune âge de la majorité, elles n'ont pas la même connotation des violences sexuelles que les adultes. Elles n'en font pas un drame et considèrent les violences sexuelles comme un phénomène normal. Elles n'expriment pas à court terme des conséquences psychiques et sur la vie affective. Le pourcentage des victimes ayant exprimé des conséquences sur le plan psychique et sur la vie affective correspond à 68% de notre effectif d'étude, ces victimes ont conscience du phénomène. Contrairement à ce qu'on peut penser, le rapport entre l'âge des victimes et les conséquences sur le psychisme et la vie affective des

victimes n'est pas significatif ($p = 0,629$; largement supérieur à 5 %). Il n'existe donc aucun lien entre l'âge et les conséquences sur le psychisme et la vie affective des victimes. On en déduit que quel que soit l'âge de la victime, les violences sexuelles ont toujours des conséquences sur leur psychisme et leur vie affective.

3. Présentation des résultats des parents et tuteurs d'enfants victimes de violences sexuelles

3.1 Age des parents ou tuteurs

Tableau n° VII: Répartition des parents ou tuteurs selon l'âge

Moyenne		39,06
Ecart type		52,78
Maximum		25
Minimum		52
Centiles	50	38,50
	75	42,00
	80	42,00
	90	45,95

Source : Résultats des enquêtes, 2016

Les parents ou tuteurs enquêtés sont âgés de 25 à 52 ans. L'âge moyen étant 39 ans 90% ont moins de 46 ans. La quasi-totalité des parents ou tuteurs sont majeures.

Antécédents des parents ou tuteurs par rapport aux violences sexuelles

Tableau n° VIII : Antécédent des parents ou tuteurs par rapport aux violences sexuelles

	Effectifs	Pourcentage
Non	50	100,0
Oui	0	00,0

Source : Résultats des enquêtes, 2016

Aucun parent et tuteur enquêté n'a d'antécédent par rapport à la violence sexuelle. Ce tableau pourrait traduire la réticence des adultes à parler de ce phénomène. Ils craignent la réaction de l'entourage et garde le silence par rapport au vécu traumatique de la violence sexuelle. Ils n'extériorisent pas leur souffrance, et donc ne sont pas guéris du traumatisme éventuel. Dans cette situation, ils seront incapables de prendre en charge leur enfant victime de violence sexuelle.

3.2 Evaluation du stress post traumatique chez les parents d'enfants victimes de violences sexuelles

Tableau n° IX : Echelle de stress post traumatique

Scores N=50	
Maximum	74
Minimum	24
Moyenne	52,62

Source : Résultats des enquêtes, 2016

88% des parents ou tuteurs d'enfants victimes de violences sexuelles ont réuni un score d'au moins 44 (note seuil) par rapport à l'évaluation du stress post traumatique. Le score le plus élevé est 74 et le bas est 24. Deux tiers des parents ou tuteurs affirment avoir un stress post traumatique suite aux violences sexuelles subies par leurs enfants. Les violences sexuelles sont de loin des événements traumatisants qui affectent non seulement les victimes mais aussi leur entourage en tant que victimes secondaires. La douleur et les souffrances psychologiques infligées aux victimes par les violences sexuelles ne rendent pas l'entourage de celles-ci indifférent.

Quelques propos des victimes et parents d'enfants victimes de viol

« [...] Dans la soirée du mardi 09 février 2016 aux environs de 18h, en allant chercher l'enfant de mon tuteur, je croise le chemin de 04 maçons qui travaillaient sur un chantier à côté de notre maison. Je fus arrêtée et trainée jusqu'au chantier inachevé. C'est ainsi qu'une première personne a essayé de me violer mais n'y est pas parvenue parce que je me défendais. Mais malheureusement le second manoeuvre y parvient parce que j'étais immobilisée par les trois (03) autres manoeuvres et n'ayant plus assez de force pour me défendre. De mon retour à la maison mon tuteur avait remarqué il y avait du sang sur mes vêtements. Il poussa sa curiosité afin de comprendre l'origine du sang ; j'ai répondu que je me suis blessée en chemin parce que j'avais peur. Mais après plusieurs questions de la part de mon tuteur et sa femme, j'ai avoué et raconté ma mésaventure... »

[Extrait d'entretien avec K., jeune fille âgée de 14 ans victime de viol]

De ce discours, on constate que cette jeune fille âgée de 14 ans n'était pas suffisamment outillée pour affronter quatre (04) personnes. Elle était physiquement fragile. Elle aurait pu s'échapper si c'était une seule personne, vu qu'elle a réussi à résister au premier agresseur. On comprend que son âge semble avoir favorisé son viol. On déduit de ce discours que la peur semble participer à la réticence des victimes à parler de leur violence.

« [...] je suis apprentie couturière et je vis avec ma mère. Le vendredi dans l'après-midi, j'allais faire des courses pour ma patronne quand sur mon chemin un

vieil homme qui habite non loin de notre atelier m'a interpellée. Il m'a dit qu'il voulait me demander un service sans donner grande explication. Comme j'étais en mission pour ma patronne je lui ai promis repasser quand je serai libre. Quand j'ai fini avec ma patronne, je suis retournée chez lui pour lui rendre le service. Il me faisait comprendre que ce n'est rien de compliqué qu'il voulait que je l'aide à prendre un bidon dans son arrière cours. Je suis donc rentrée dans l'arrière cours quand à ma grande surprise, je vois le vieux derrière moi. Subitement il ferme sa porte et se jette sur moi puis me viole. Tellement je saignais que ne n'ai pas pu cacher mon viol à ma patronne. Elle a dû appeler ma mère puis m'a conduite dans une clinique située à côté de l'atelier. C'est de cette clinique que je fus évacuée le même jour à l'HOMEL où je suis hospitalisée depuis une semaine...»

[Extrait d'entretien avec B.A., âgée de 11 ans et violée par un homme de 60 ans environ]

On peut comprendre par ces propos que la fille a été victime de son innocence. La conséquence du viol sur la santé physique de la victime semble être très importante.

« [...] Ma fille ainée été victime d'une situation de viol le mercredi 02/09/15 par le mari de notre colocataire âgé de 35 ans environ. Elle a l'habitude d'aller jouer avec le garçon de ma colocataire. Profitant de l'absence de sa femme, le mari de ma colocataire abuse sexuellement de ma fille. Dès mon retour à la maison j'ai constaté que ma fille était timide chose inhabituelle de plus elle se plaignait de douleurs dans le bas ventre. J'ai alors poussé ma curiosité afin de comprendre ce qui se passait. C'est ainsi qu'elle me raconta sa mésaventure. Interrogé sur la question le mari de ma colocataire a nié les faits et tentait d'imputer cet agissement à son fils ayant le même âge que ma fille. Curieusement il a pris la clé des champs et reste sans nouvelle jusqu'à ce jour [...] je ne sais même pas quelle maladie il a transmise à ma fille [...] J'espère que ma fille n'aura pas des conséquences irréversibles [...] ma fille est trop jeune pour subir ça... »

[Extrait d'entretien avec C.E., mère d'une fille de 5 ans victime du viol]

Ces propos de la mère de la victime traduisent la souffrance des mères après le dévoilement de la violence sexuelle de sa fille. On a une idée des multiples questions que se pose un parent d'enfant victime de violence sexuelle. La mère de cette victime souffre parce que sa fille est victime du viol mais elle souffre davantage du fait que la victime est son ainée et très jeune.

« [...] Dans la nuit du 29 novembre 2016 aux environs de 23h, j'allais faire des achats pour mon oncle dans la maison voisine quand j'ai rencontré un monsieur que je ne connaissais qui m'a interpellée. Il recherchait un ami à lui qui vivait dans

le quartier mais curieusement je ne connaissais pas non plus son ami donc je partis. Quelques minute après il ma rattrape par surprise sur mon chemin et avec un jeans il attacha ma bouche et m'a trainée jusqu'au bord du lac. J'ai essayé de me défendre et réussi à m'échapper. Il ma rattrape à nouveau et me bastonne il m'a donné des coups de poings avant de me violer. Alertés, les co-habitants et mes parents n'ont pu maîtriser l'incriminé qui a bénéficié d'une large couverture des siens... »

[Extrait d'entretien avec A. M., jeune fille âgée de 9 ans victime du viol]

Ici, non seulement l'âge semble un facteur favorable à son viol mais aussi l'heure du viol. A cette heure de la nuit les rues semblent être sombres et désertes. On constate que la victime a été victime d'une violence physique avant d'être ensuite violée. On note ici que le mis en cause a bénéficié d'une large couverture des siens. Ce geste ne participe pas à la régression du phénomène.

« [...] J'avais 9 ans quand mes parents se sont séparés suite à une série de conflits conjugaux. Mes frères et moi sommes à la garde de notre père. Après le départ de notre mère, ce dernier (mon père) refuse dès lors de faire face à ses responsabilités vis-à-vis de nous ses enfants. Ce faisant, nous fumes victime de toutes sortes de violences, de maltraitance et de privations. Avec pour corolaire le viol que je subissais régulièrement de la part de mon père juste après le départ de ma maman. N'ayant pas d'autre issue, je suis restée sous emprise, et le plus dure était cette complicité notoire de ma mère qui n'a pu rien faire pour me tirer d'affaire malgré tous mes aveux. C'est dans cette situation de grande vulnérabilité sans aucun soutien que j'eus à 17 ans une première grossesse de mon père. Situation que j'ai gérée avec la complicité de ma mère sans aucun recours jusqu'à l'accouchement d'une fille...»

[Extrait d'entretien avec S.A., jeune fille âgée de 17 ans victime du viol]

La séparation des parents de la victime a été une cause des violences dont elle a été victime. Elle garde la souffrance de plusieurs années de viol et le poids de la garde d'une fille issue d'un inceste. Elle souffre aussi de l'inaction de sa mère pour la défendre et la protéger.

4. Discussion

4.1 Les facteurs favorisant les violences sexuelles chez les victimes

– L'âge

Plus de 95% des victimes enquêtées ont moins de 18 ans. Les violences sexuelles sévissent encore malheureusement chez les mineures. Les enfants sont particulièrement vulnérables à la violence sexuelle compte tenu de leur niveau de dépendance, de leur faible pouvoir et de leur capacité limitée à se protéger. Pour les filles, le risque peut s'avérer plus élevé quand elles sont très jeunes.

Les auteurs de violences sexuelles sont pour la plupart des adultes proches des victimes. Nos résultats s'éloignent de ceux de l'Observatoire de la famille, de la femme et de l'enfant qui affirme dans son rapport d'étude d'octobre 2009 (Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale) qu'au Bénin 1,4% des filles entre deux et quatorze (02-14) ans ont été victimes de viol, 8% des filles âgées de moins 15 ans, cette différence serait due à l'espace de recherche qui est beaucoup plus grande (tout le territoire national). Nos résultats rejoignent ceux de l'enquête sur « l'impact des violences sexuelles de l'enfance à l'âge adulte, conduite auprès de plus de 1200 victimes par l'association Mémoire Traumatique et Victimologie, et présentée le 2 mars 2015 avec le soutien de l'UNICEF France.» Selon cette enquête, 81 % des victimes de violences sexuelles subissent les premières violences avant l'âge de 18 ans, 51 % avant 11 ans, et 23 % avant 6 ans et de ceux de M. Salmona (2010) selon lesquels, les violences sexuelles sont le plus souvent commises par des proches et des personnes connues des victimes dans plus de 80% des cas. L'immaturation (physique, psychologique, émotionnelle, intellectuelle, etc.) liée au jeune âge serait l'un des déterminismes de la violence sexuelle exercée par les adultes à l'égard des enfants.

En effet, les enfants sont dépendants des adultes auxquels ils accordent généralement leur confiance. Ils manifestent souvent une attitude de docilité face à l'autorité. Ils n'ont pas la force physique qui leur permettrait de repousser l'agresseur. Ils sont limités dans ce qu'ils peuvent exprimer. Ils ignorent leurs droits. Ils peuvent facilement être dupés en raison de leur naïveté.

– Type de famille

Tous les types de familles sont concernés par les violences sexuelles mais dans le cadre de nos recherches, le type de famille recomposée est le plus touché par le phénomène. Nos résultats s'écartent de ceux de l'étude nationale sur la traite des enfants réalisée en novembre 2007 par l'UNICEF et le Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale (MFSN). Selon ce travail, les femmes qui sont les plus concernées par les violences sont celles qui vivent dans des conditions critiques. Il s'agit des femmes qui vivent dans un régime polygamique (87%), de celles qui sont issues des ménages pauvres (86%) et des filles (2-14ans) issues des ménages pauvres (83%). Cette différence serait due au fait que l'étude a considéré les violences en général. Dans le cas de nos recherches, le concept a été circonscrit aux violences sexuelles. Notons aussi que le manque de protection de la part des parents ou des tuteurs est un facteur qui pourrait favoriser les violences sexuelles. Les enfants ne bénéficiant pas de la protection directe d'un parent encourraient un risque accru d'être victime de violences sexuelles.

4.2 Description des formes de violences subies par les victimes

La forme de victimisation la plus fréquente obtenue au niveau des violences sexuelles est le viol (78%). Les attouchements et les tentatives de viol ne sont pas exclus.

Au cours de nos enquêtes, nous n'avons pas enregistré des cas de violences sexuelles orchestrées par des femmes sur les filles ; ni des cas de prostitution forcée, de mutilation féminine. Les enfants constituent des proies faciles qui, malgré leur immaturité, sont considérées comme des partenaires sexuelles pour les mis en causes.

4.3 Conséquences des violences sexuelles

– Conséquences des violences sexuelles sur les victimes

Du rapport non significatif entre l'âge et les conséquences des violences sexuelles sur les victimes, on déduit que, quel que soit l'âge, les violences sexuelles ont toujours des conséquences sur la santé, le psychisme, la vie affective et la scolarité des victimes. Sur le plan scolaire, l'une des raisons est que si les circonstances des violences sexuelles sont en rapport avec les activités scolaires, les victimes auront des difficultés à s'y intéresser. Tout cela conduit à l'échec scolaire et les victimes versent dans la délinquance juvénile. Selon S. Freud (1894) « Sur le plan scolaire, on assiste à une baisse du rendement avec perte de la concentration. »

Sur le plan psychique et affectif, la honte ; le traumatisme et le repli sur soi suivis de la déviance sexuelle sont enregistrés chez les victimes lors de nos enquêtes. La victime éprouve un sentiment de honte parce qu'elle se sent responsable donc coupable. Elle a honte pour elle-même ; honte d'avoir été utilisée comme un objet sexuel, honte d'un corps manipulé et souillé, honte des mots entendus, des regards de l'entourage, des gestes infligés. Selon H. Bouzidi (2014), la honte et la culpabilité contribueraient à l'isolement de la victime et l'incite à se replier sur elle-même. Jean Guillaumin (cité par H. Bouzidi, 2014) souligne que « la honte signe l'échec de bénéficier de l'héritage de plénitude mégalomane jadis délégué à l'idéal du moi ». Elle est donc une atteinte de l'idéal du moi et du narcissisme car la honte naît du défaut et du manque. La honte émerge du rejet par autrui et de la colère envers l'agresseur, exprimée ou non, réelle ou symbolique. Selon l'auteur, chez les victimes de violences sexuelles et du viol en particulier, la honte est ancrée dans la personnalité de la victime parce que les violences sexuelles sont des actes de dégradation et d'humiliation. C. Damiani (cité par H. Bouzidi, 2014) considère la honte comme une rupture d'identité, bouleversant la dynamique des investissements psychiques et provoquant une agression.

D'après E. Foa & B. Rothbaum, (1998), les victimes peuvent ainsi présenter toute une gamme de symptômes. Malgré les variations individuelles, il est possible d'en dégager les principales caractéristiques. Ainsi, la peur, l'anxiété, la culpabilité, la honte, l'isolement, les difficultés d'ordre sexuel, la peur de l'intimité et l'atteinte à l'estime de soi sont des réactions prédominantes dans le tableau clinique des victimes d'agression sexuelle. Les violences sexuelles ont de lourdes conséquences sur la santé mentale et physique des victimes.

Sur le plan santé physique, les principales conséquences chez les victimes enquêtées sont des douleurs physiques, des hémorragies et des infections vaginales puis des grossesses précoces et non désirées. Les douleurs physiques en ce qui les concerne pourraient s'expliquer d'une part par l'effort fourni par la victime pour se défendre et

d'autre part par la violence physique qu'aurait exercée l'agresseur sur la victime pour l'immobiliser.

Les victimes de violences sexuelles notamment celles qui sont victimes du viol peuvent tomber enceinte après l'agression. Dans cette situation, la victime doit faire face, non seulement au traumatisme du viol, mais également au traumatisme et à la difficulté de porter et d'élever ou de confier à l'adoption un enfant qui est le fruit d'une violence (viol). De la même façon, de nombreux cas d'hémorragie et d'infections vaginales ont été signalés des suites d'une violence sexuelle. Ces saignements résultent d'une défloration brutale et/ou précoce occasionnant des traumatismes physiques. Les infections seraient le résultat des lésions génitales et rectales non soignées. Ces conséquences sur la santé psychique augmenteraient chez les victimes la peur et l'angoisse par rapport aux risques de contamination des infections sexuellement transmissibles (IST en occurrence le VIH, les hépatites...). Le rapport de l'enquête de l'OMS rendu public en 2014, montre que 96% des victimes agressées dans l'enfance ont des conséquences sur leur santé mentale: anxiété, idées suicidaires, dépression, phobies ; pour les conséquences physiques, que connaissent 69% des victimes agressées dans l'enfance, on distingue les douleurs chroniques et les troubles alimentaires.

– *Conséquences violences sexuelles sur les parents ou tuteurs*

Les parents ou tuteurs d'enfants victimes de violences sexuelles enquêtés sont à 84% des femmes. Ce qui montre que les femmes sont les plus proches des enfants et les premières à être informées des violences sexuelles. L'évaluation du stress post traumatique chez les parents et tuteurs d'enfants victimes de violences sexuelles nous permet de noter la présence des signes post-traumatique chez 88%. Les études de C. Smith (2010), démontrent que le névrotisme serait le seul trait de personnalité relié significativement avec le soutien maternel. Plus le névrotisme est élevé, plus le soutien maternel est faible. Selon l'auteur, le névrotisme interférerait directement sur le soutien parental. Le score qui varie de 24 à 74 nous amènerait à conclure que les mères et les tuteurs d'enfants victimes de violences sexuelles n'ont pas le même degré de souffrance. La sévérité des symptômes post traumatiques varie d'une femme à une autre.

Conclusion

Les violences sexuelles sont un phénomène difficile à chiffrer, et les statistiques basées sur le nombre de plaintes enregistrées sont loin de refléter la réalité. Il est difficile de déterminer avec précision le nombre de victimes. Cette difficulté est due au fait qu'une grande partie de la pratique se déroule dans la clandestinité. Le rapt, la traite des femmes et les violences sexuelles ne détruisent pas uniquement la santé physique et la santé mentale. Ils détruisent également le tissu économique et social et créent un dépouillement profond de la victime et de son entourage. La victime perd de fait sa dignité et son identité aux yeux de ses proches.

Somme toute, ce travail, a permis d'identifier les différents facteurs qui expliquent les violences sexuelles chez les filles. Nous pouvons retenir comme déterminants des violences sexuelles chez les filles l'âge et le type de la famille dans laquelle elles vivent. Nous retenons que notre échantillon est victime de trois catégories de violences sexuelles à savoir : le viol, la tentative de viol et les attouchements sexuels.

Toutes les études le confirment : les violences sexuelles, perpétrées en majorité par des hommes, sont un phénomène endémique qui touche toutes les catégories sociales et toutes les franges de la population. De nombreuses études scientifiques internationales prouvent que ces violences ont de lourdes répercussions sur la vie et la santé des victimes tout au long de leur existence.

Les violences sexuelles ont de graves conséquences sur les victimes et sur leurs parents ; les victimes les plus vulnérables souffrent dans la plupart des cas de problème d'ordre familial et d'un manque d'affection et de protection. Il faut noter que toutes les structures d'aide et de prise en charge des violences basées sur le genre doivent se donner la main et prendre en charge les âmes innocentes de ces violences sexuelles que sont les enfants. Ils constituent un maillon important dans la chaîne des violences en général.

Ce travail s'étant essentiellement consacrée à la problématique des violences sexuelles chez les filles et les conséquences de ces violences sur les parents, des recherches ultérieures pourraient aborder la problématique des violences sexuelles faite aux jeunes garçons. Il s'agira de rechercher les déterminismes des violences sexuelles chez les jeunes garçons. Par ailleurs, le viol entre époux est une thématique qu'il serait aussi intéressant de questionner. Il s'agira d'étudier les contours psychologiques et communicationnels du viol dans le cadre légal du mariage.

Références bibliographiques

- Bouzidi H. R. A. 2014. La relation incestueuse père-fille dans le contexte culturel algérien : étude de deux cas victimes de viol et de viol incestueux, *Revue Sciences humaines, N°42 vol B, 43-57*.
- Damiani C. 1997. Les victimes : violences publique et crime privé. Paris, Bayard Edition.
- Damiani C. 2000. Violences publiques et crimes privés in Victime-Agresseur : Traumatisme sexuel et ses devenir, Tome I Edition champ social.
- Foa E., & Rothbaum B. Treating the Trauma of Rape: Cognitive-Behavioral Therapy for PTSD. Consulté 15 novembre 2018, à l'adresse <https://www.guilford.com/books/Treating-the-Trauma-of-Rape/Foa-Rothbaum/9781572307360/reviews>
- Freud S. 1985. In Dayan, M.1995. Trauma et devenir psychique.Paris, Puf.
- Freud S. 1997. Trois essais sur la théorie sexuelle. Paris, Gallinard.
- Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale. 2009. Violences faites aux femmes au Bénin. Rapport d'étude, Cotonou p 17.
- OMS. 2002. Rapport mondial sur la violence et la santé : La violence sexuelle. Genève, p 5-165-376.

- ONU. 1993. Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes : Article premier.
- Salmona M. 2010. La mémoire traumatique. In Kédia M, Sabouraud-Seguin A (eds.). L'aide-mémoire en Social Function, and Health Care. In Lanius R, Vermetten E, Pain C (eds.). The Effects.
- Smith C. L.. 2010. Multiple determinants of parenting: Predicting individual differences in maternal parenting behavior with toddler, *Parenting: science and practice*, 10, 1-17.
- UNICEF. 1998. Report on the study into the nature, incident, cause and consequences of violence against women in Ghana, National Council on women and development, Ghana, p 22.
- UNICEF. 2000. Violences faites aux femmes en Afrique de l'ouest et du centre. Bureau régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre. 22p.